

L'Algérie face aux défis de sécurité et de développement. La Méditerranée comme priorité stratégique

Professeur Oamar BAGHZOUZ

*Faculté de droit et des sciences politiques,
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou*

Résumé

Le présent article tente dans une approche géopolitique de clarifier l'évolution du rapport de l'Algérie à la Méditerranée en mettant l'accent sur ses perceptions, ses représentations et ses actions sur cet espace. Il cherche à comprendre comment ce pays assume cette dimension méditerranéenne en faisant face aux défis de sécurité et de développement qui s'y attachent. Loin de tout déterminisme géographique, nous cherchons à démontrer que cette option est sinon la plus rentable, du moins la moins coûteuse pour l'Algérie, en dépit de ses rapports difficiles avec l'Union européenne qui fabrique les politiques de coopération dans cette région. Assumer sa méditerranéité, c'est aussi pour l'Algérie affirmer sa présence à la fois au Maghreb et au Sahel où se jouent sa sécurité et son développement socio-économique.

Mots-clés: Algérie, Sécurité, développement, Méditerranée, environnement géopolitique, politique étrangère.

Introduction

L'Algérie fait face à des défis multidimensionnels en ce premier quart du troisième millénaire. Des enjeux économiques, sécuritaires et stratégiques la concernent en tant que pays phare du

Maghreb, de l'Afrique et de la Méditerranée. Son avenir géopolitique sera fonction de sa maîtrise d'un environnement régional et international en proie à des crises et des conflits à la fois ouverts et latents. Si la géographie détermine dans une certaine mesure les politiques à suivre d'un Etat, le développement ne doit-il pas être fait qu'avec ses voisins ? Comment est-il possible pour un pays cerné dans une géopolitique de chaos et endurant une seconde crise économique endémique¹, de maîtriser à la fois cet environnement géographique morbide, ainsi que son développement socio-économique ?

Faire la politique de sa géographie ?

Napoléon disait que quand on connaît la géographie d'un Etat, on sait tout de sa politique étrangère. Loin de tout déterminisme géographique, on peut dire que le milieu géographique de l'environnement a un impact sur la politique. Si la politique de voisinage se fait naturellement avec ses voisins, la politique d'intégration se fait entre les nations se sentant liées par une proximité géographique, culturelle et humaine et ambitionnant un avenir commun. Maîtriser sa géographie revient donc à s'interroger sur la manière avec laquelle un Etat fait face aux principaux défis qui l'entourent et particulièrement les questions de sécurité et de développement qui sont, du reste, étroitement imbriqués. Un véritable développement requiert une stabilité à toute épreuve que seule la sécurité peut garantir, alors que cette dernière ne peut être pérenne sans un minimum de développement économique et social.

Dans son préambule, la Constitution algérienne de 2016 définit les cercles géopolitiques auxquels appartient l'Algérie en affirmant que ce pays est à la fois «terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain». Autant dire que sa diplomatie devrait se décliner selon ces cercles concentriques et se déployer en

fonction de ses intérêts dictés en partie par la géographie. L'Algérie fait de la Méditerranée une dimension fondamentale de sa politique extérieure dans la mesure où cet espace englobe les autres dimensions maghrébine, nord-africaine et même arabe. Si, ainsi que le précise encore la Constitution, «la diplomatie de l'Algérie œuvre à consolider sa présence et son influence dans le concert des Nations, à travers des partenariats fondés sur l'équilibre des intérêts», c'est sur cette aire méditerranéenne que ses efforts doivent être concentrés afin de réaliser un développement harmonieux et intégré et bâtir un espace commun de sécurité et de stabilité. L'objet de cette étude est d'expliquer pourquoi le cercle méditerranéen devrait être prioritaire dans la politique extérieure de l'Algérie.

Dans le contexte des bouleversements géopolitiques affectant la Méditerranée depuis quelques années, l'Algérie a-t-elle pu adapter sa politique étrangère à la nouvelle donne ou continue-t-elle à défendre à contre courant des principes éculés ? La question mérite d'être posée aujourd'hui que ce pays du Maghreb est cerné de toutes parts dans une zone en crise. Au Nord de la Méditerranée, l'Europe est en crise avec elle-même et dans ses rapports avec son voisinage ; Au Sud et à l'Est, les révoltes arabes ayant touché certains pays du Moyen-Orient et du Maghreb (Tunisie, Libye, Egypte) ont des répercussions certaines sur l'Algérie ; plus au Sud, le Sahel en tant que nouvelle frontière de *mare nostrum* a vu la prolifération du terrorisme, l'intervention occidentale, et l'accroissement des risques sécuritaires.

Le rapport de l'Algérie à la Méditerranée

Historiquement, l'Algérie a eu un rapport ambigu à la Méditerranée, à cause notamment d'une longue colonisation qui a confisqué cette mer². Aujourd'hui, la plupart des politiques méditerranéennes sont made in Europe, puis endossées par les pays du sud.

Par ailleurs, du fait de la sensibilité des rapports algéro-français due à la question de la mémoire, et sachant que la France pèse de tout son poids dans la définition des politiques européennes, on comprend le souci d'Alger de s'émanciper du face-à-face avec Paris, et de chercher de nouveaux partenaires jusqu'à la lointaine Chine.

Cependant, il faut distinguer trois périodes dans le développement du rapport de l'Algérie à la Méditerranée. La période 1962-1989 a vu l'Algérie tourner le dos à la Méditerranée pour les raisons invoquées plus haut. Malgré sa longue façade méditerranéenne (1200 km), et son histoire millénaire intimement liée à cette mer, l'Algérie indépendante donna la priorité dans sa politique étrangère aux dimensions arabe, maghrébine et africaine. C'est vers le Tiers-Monde, concept aujourd'hui éculé, que l'Algérie orienta ses efforts diplomatiques pour défendre des principes érigés en doctrine après l'indépendance : coopération sud-sud, recouvrement de la souveraineté économique, autodétermination des peuples colonisés. La seconde période (1990-2010) marque un regain d'intérêt de l'Algérie pour l'espace méditerranéen à travers notamment son adhésion au Dialogue « 5+5 » dont elle abrita le second sommet en 1991³, puis aux initiatives euro-méditerranéennes successives (Processus de Barcelone, Forum méditerranéen, Politique européenne de voisinage, Union Pour la Méditerranée) même si cette adhésion fût souvent laborieuse. La constitution de 1996, modifiée en 2002 puis en 2008 consacre explicitement le cercle méditerranéen qui devance le cercle africain. La troisième étape (2010 à ce jour) a vu un recadrage, voire un reflux de la politique étrangère de l'Algérie vers la région du Maghreb-Sahel où les impératifs sécuritaires et stratégiques semblent primer sur les autres considérations. L'Algérie cherche alors à se repositionner comme acteur majeur en Méditerranée à travers le rôle qu'elle veut jouer dans les recompositions géopolitiques au Sahel.

De la crise de l'Euromed à la crise de l'Europe : le désenchantement de l'Algérie

Le lancement du processus de Barcelone en 1995 avait suscité beaucoup d'espoir de paix et de développement en Méditerranée et dans le monde entier. Coïncidant avec le lancement du processus de paix israélo-palestinien et les accords d'Oslo en 1993, le partenariat euro-méditerranéen fût accueilli avec enthousiasme par les pays des deux rives. L'Algérie n'a pas été en reste puisqu'elle a adhéré au processus de Barcelone même si par la suite, la conclusion de son accord d'association avec l'UE fût laborieuse. L'Algérie pensait que ce nouveau cadre de coopération était tout indiqué pour poursuivre son combat contre le terrorisme islamiste auquel elle était confrontée. Et du fait justement de cette instabilité, l'Accord d'association avec l'UE n'a été signé qu'en 2002 et n'est entré en vigueur qu'en 2005.

Au fur et à mesure de son application, l'Accord d'association révéla son caractère déséquilibré au profit de la partie européenne. Un manque à gagner important s'est fait sentir pour l'Algérie, puisque le démantèlement tarifaire mis en œuvre en 2005 lui a causé des pertes de l'ordre 2,5 milliards/an avant qu'un gel du processus ne lui soit accordé en 2012 jusqu'en 2020⁴. Par ailleurs, les importations algériennes de produits européens ont considérablement augmenté depuis l'entrée en vigueur de l'accord. Les exportations (exception faite des hydrocarbures), quant à elles, ont sensiblement varié. Globalement, pour chaque dollar exporté vers l'UE, l'Algérie en importe 20. Finalement, de nombreuses PME algériennes ont dû fermer, faute de ne pouvoir faire face à la concurrence étrangère.

Les Algériens ont pu donc obtenir une révision du calendrier du démantèlement tarifaire mais il n'est pas sûr que cette rallonge de délai serve à quelque chose en raison des déficiences structurelles de l'économie nationale. Plus généralement, les griefs de l'Algérie à l'encontre de l'Accord d'association dépassent le cadre économique pour embrasser d'autres domaines tel que la libre circulation des personnes. D'ailleurs, l'Algérie n'a cessé de demander à l'UE d'accepter un contrat pour la mobilité des personnes et refuse que l'on traite la question migratoire sous l'angle strictement sécuritaire et curieusement, cet accord tant décrié par l'Algérie entre en vigueur l'année même de l'établissement du bilan décennal très modeste de Barcelone en 2005. Pourquoi donc l'Algérie a-t-elle accepté un tel accord connaissant d'emblée ses répercussions négatives sur son économie mono-exportatrice ?

La réponse est sans doute à rechercher dans des considérations politico-sécuritaires. D'une part, l'Algérie et l'UE avaient intérêt à coopérer contre des défis communs (terrorisme, immigration clandestine...) inclus dans le titre VIII sur la Justice et Affaires Intérieures (JAI) qui est une spécificité de l'accord algéro-européen. Et d'autre part, la signature de l'Accord d'association permettait à l'Etat algérien de reprendre sa place sur la scène internationale après le reflux de sa politique étrangère durant la décennie noire. Du coup, le gouvernement algérien savait qu'un tel accord, déséquilibré qu'il fût, était le prix à payer pour un retour dans le concert des nations souveraines.

En tout état de cause, le système euro-méditerranéen est entré en crise dans son ensemble tant il est vrai que l'asymétrie qui le caractérise concerne les accords d'association analogues. La crise européenne n'a sans doute fait que renforcer la perception algérienne sur les limites des avantages d'un libre-échange avec l'UE et souligne les risques d'une trop grande dépendance aux échanges commerciaux avec l'Europe.

L'Algérie et la Politique Européenne de Voisinage (PEV)

L'Algérie ne s'est pas précipitée pour adhérer à la PEV lors de son lancement en 2004. Et pour cause, son accord d'association n'était même pas entré en vigueur qu'on l'invite à rejoindre une initiative à l'élaboration de laquelle elle n'était pas conviée, tout comme les autres partenaires du Sud. En outre, elle était sceptique par rapport au contenu de la PEV qui était initialement destinée aux pays de l'Europe centrale et orientale avant d'être élargie aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée mais en gardant les valeurs européennes comme partage. En l'occurrence, pour l'Algérie, le passage du statut de partenaire à celui de simple voisin, constitue un recul par rapport aux ambitions de Barcelone d'autant que la PEV est assortie de conditionnalités du genre « more for more : donner plus à celui qui fait plus ». Encore attachée avec orgueil aux principes d'égalité souveraine des nations, l'Algérie perçoit cette logique de distribution de bons points comme une atteinte à sa dignité, elle qui n'était pas dans la même situation de vulnérabilité financière que d'autres partenaires de la PEV.

L'autre grief adressé à la PEV est son bilatéralisme contrairement à l'esprit de Barcelone. Il manque en effet à cette politique une vision géopolitique plus large qui guiderait ses initiatives techniques, que l'UPM, institution intergouvernementale, n'a pas été capable de faire face aux dynamiques conflictuelles de plus en plus complexes affectant la région. Mais la position algérienne s'est assouplie notamment après sa participation en 2015 à la révision de la PEV qui a permis aux deux parties de se doter d'un cadre politique renforcé pour orienter leur relation bilatérale pendant la période 2018-2020. Il est vrai aussi que dans le cadre de cette PEV rénovée dont les prémices ont apparu en 2011⁵, les doléances de l'Algérie ont été prises en compte, à l'instar de

la nécessité d'une co-appropriation des actions de coopération, et d'une meilleure prise en compte des spécificités nationales.

L'Algérie a donc bénéficié en 2017 d'un plan d'action spécifique et d'une vingtaine de projets d'une valeur de plus de 200 millions d'euros destinés à soutenir la diversification de l'économie nationale, en attendant une évaluation objective de ses rapports à l'UE dans le cadre de la PEV renouvelée.

Tirer profit du Dialogue « 5+5 »

Pour l'Algérie, ce forum acquiert une importance de plus en plus grande nonobstant son caractère informel. Afin de pallier les insuffisances du cadre formel des relations euro-algériennes, il constitue en effet une tribune de discussion et de coopération qui s'est élargi à d'autres domaines que la défense et la sécurité (agriculture, hydraulique...). Dans ce cadre, les ministres de l'Agriculture des dix pays du bassin occidental de la Méditerranée ont tenu, les 26-27 novembre 2013 à Alger, leur première conférence sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, un domaine où l'Algérie, autrefois grenier de l'Europe, a régressé considérablement. Alors que les 5 pays de l'Europe du sud ont depuis longtemps atteint une autosuffisance agricole dans la majorité des produits, l'Algérie croule sous le fardeau d'une facture alimentaire qui a triplé en dix ans, atteignant au terme de l'année 2017 la valeur de 9 milliards de dollars US. La coopération dans ce domaine est donc vivement souhaitée par Alger qui espère en tirer profit en matière d'expertise, d'expérience et de savoir-faire. La Déclaration d'Alger qui a sanctionné les travaux de la conférence en question a débouché notamment sur la recommandation de créer un observatoire de la sécurité alimentaire et d'une bourse d'informations.

Malgré ce succès, l'Algérie ne souhaite pas l'institutionnalisation du Dialogue « 5+5 » afin de préserver sa souplesse actuelle qui permet d'avancer dans les dossiers. En outre, dans le contexte du blocage de l'UMA, il est susceptible de relancer l'intégration maghrébine dans la mesure où les 5 pays du Maghreb se retrouvent autour de la même table lors des réunions de ce forum. En tous cas, ce dernier est en train de prouver toute la pertinence d'une coopération renforcée à l'échelle de la Méditerranée occidentale ainsi que le proposait déjà en 2003 le Cercle des économistes en France⁶.

Diversifier ses partenaires

La crise a fait « que l'UE, plus repliée sur elle-même, est désormais non seulement moins en mesure de bien fonctionner à l'extérieur, mais aussi que les autres pays tiennent moins compte d'elle »⁷. Du coup, l'Algérie compte bien poursuivre sa politique de diversification des partenaires avec notamment les acteurs émergents comme la Chine, la Russie et la Turquie. Même avec les Etats de l'UE pris séparément, l'Algérie compte bien développer une coopération bilatérale fructueuse, à l'image de celle menée depuis 2012 avec la Grande-Bretagne dans le cadre du partenariat stratégique de sécurité qui reflète une convergence de vues entre les deux parties sur des questions majeures telles la lutte antiterroriste, l'opposition au paiement des rançons, et la stabilité du Maghreb et du Sahel en général. Ainsi, l'Algérie ne veut pas d'un face-à-face préjudiciable à ses intérêts avec l'UE mais de partenariats tous azimuts, même s'il n'est guère facile de changer les liens verticaux intenses tissés de longue date avec le voisinage européen. Sans aller jusqu'à poser la question de « l'Algérie avec ou sans l'Europe ? »⁸, il faut rappeler que la diversification des partenaires est un principe cardinal de l'action extérieure algérienne. C'est dans cette optique que les relations avec la Chine, la Russie et la Turquie ont pris de l'ampleur, ces dernières années, mais sans vraiment changer la nature

des rapports algéro-européens tant bilatéraux que multilatéraux. C'est en effet, comme s'il existait un niveau incompressible des relations entre l'Algérie et l'Europe, (surtout la France), mais cette tendance à terme pourrait se modifier.

Retour vers le Maghreb

Etant donné que le jeu est quelque peu fermé dans le dispositif de coopération euro-méditerranéen, où c'est l'Europe qui fait et défait les cadres et les instruments de celle-ci, c'est tout naturellement au sein du Maghreb que l'Algérie peut jouer un rôle prééminent. Elle l'a d'ailleurs fait à la fin des années 1980 lorsqu'elle a abrité le sommet des chefs d'Etat maghrébins en 1988 à Zéralda qui était le prélude au lancement de l'UMA l'année suivante à Marrakech (17 février 1989).

L'affirmation d'une maghrébinité par l'Algérie participe de l'affirmation de sa méditerranéité même si curieusement le traité de Marrakech ne fait pas référence à la dimension méditerranéenne mais plutôt aux dimensions maghrébine, arabe et africaine. Mais, très vite, les succès réalisés au cours de ce qui est convenu de qualifier comme « l'âge d'or » de l'intégration maghrébine (1989-1994) notamment sur le plan institutionnel, furent altérés par une série d'événements ayant affecté les pays de la région. En ce qui la concerne, l'Algérie venait d'entrer dans une décennie noire à cause de problèmes internes liés à la montée d'un terrorisme particulièrement dévastateur. C'est d'ailleurs, ce terrorisme qui fut sinon la cause du moins le prétexte de l'arrêt du processus de construction maghrébine en 1994 lorsqu'un attentat a ciblé un hôtel à Marrakech et que les autorités marocaines ont voulu endosser la responsabilité aux Algériens.

Depuis cette date, l'UMA est paralysée et prise en otage dans le carcan juridique dans lequel les chefs d'Etat maghrébins ont voulu la mettre dès sa naissance. Le traité de Marrakech, par son laconisme et sa

prudence, en est la parfaite illustration. Cependant, l'Algérie à l'instar des autres membres de l'UMA, continue à œuvrer pour la relance de ce projet d'intégration nécessaire pour le développement régional et l'équilibre des relations avec les autres ensembles régionaux à leur tête l'Union européenne.

Mais plusieurs occasions ont été ratées pour relancer l'union maghrébine. Les menaces communes au Maghreb et dans le Sahel n'ont pas poussé à une stabilisation des rapports algéro-marocains, condition nécessaire pour une avancée dans le processus d'intégration régionale.

Affirmer sa présence au Sahel

S'approprier l'espace méditerranéen, c'est aussi avoir un pied au Sahel qui, à la faveur de la nouvelle géopolitique qui le caractérise, est devenu une zone à la fois convoitée pour ses ressources naturelles et source d'inquiétudes du fait des menaces et des fractures de toutes sortes qui la traversent. Continuité territoriale et humaine du Maghreb dont il est la profondeur méridionale naturelle, le Sahel constitue pour l'Europe une nouvelle ligne de frontière entre la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne. Pour l'Algérie comme pour d'autres puissances concurrentes, le Sahel offre des fenêtres d'opportunités en termes d'investissement économique (uranium, pétrole, phosphates etc.), de positionnement diplomatique et de stratégie internationale (lutte antiterroriste, aide au développement etc.).

C'est pour ces raisons que la région du Sahel est redevenue, ces dix dernières années, un axe prioritaire dans l'action diplomatique algérienne. Les va-et-vient diplomatiques et militaires ainsi que la grande exposition médiatique des événements qui s'y produisent sont d'ailleurs significatifs. Le regain d'intérêt de l'Algérie pour cette sous-région d'Afrique n'a d'égal que les richesses qu'elle recèle et l'occasion qu'elle offre pour jouer un rôle de leader sur le continent

africain. Un regain d'intérêt qui contraste avec un repli et une phase de flottement liée à l'instabilité des années 90, laquelle a contraint les hautes autorités politiques à mobiliser toutes les ressources disponibles pour le rétablissement de la stabilité interne. Cependant, ce repli n'était pas synonyme de désengagement total puisque l'Algérie s'est impliquée dans des opérations de médiation dans le conflit malien notamment. Ces opérations étaient à la fois intégrées dans une stratégie globale d'influence régionale et répondaient à des préoccupations de sécurité interne.

La politique sahélienne de l'Algérie se trouve à la croisée des chemins. Le rapport de l'Algérie à cette région gagnerait à être clarifié, d'autant que la chute des régimes considérés comme des remparts (Ben Ali en Tunisie et Kadhafi en Libye) a accentué la vulnérabilité d'une région déjà fragile. L'intervention de l'Otan en Libye, puis celle de la France au Mali et enfin l'attaque du site gazier de Tiguentourine sont les manifestations d'une configuration stratégique nouvelle, porteuse d'autant de défis que d'opportunités pour l'Algérie. Aussi, face à une situation nouvelle, n'est-il pas légitime de repenser le rapport de l'Algérie au Sahel, tant en termes de perception que d'actions ?

Pour un développement centré sur l'Homme

La maîtrise de ce cadre géographique complexe devrait permettre à l'Algérie de réaliser son développement économique et social. Les atouts de l'Algérie demeurent considérables. Jouissant d'une position géostratégique privilégiée, l'Algérie peut se targuer d'être le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée en termes de superficie (2 381 741 km²). La géographie lui offre une façade maritime de 1200 km et un Sahara regorgeant d'hydrocarbures et d'autres ressources naturelles (énergie solaire, gaz de schiste...). Elle partage des frontières avec six pays, avec lesquels déjà, un développement

économique intégré pourrait se faire. Elle a une vaste ouverture sur l'Afrique noire, ce qui lui a souvent valu le qualificatif de « Prusse du Maghreb » à l'époque du président Houari Boumediene, notamment durant la période (1965-1976). L'Algérie est également une puissance démographique du Maghreb avec une population de 42 millions d'habitants dont les jeunes de moins de 30 ans en constituent 70 %.

Consciente de sa position axiale et de sa puissance militaire, économique et diplomatique, l'Algérie a voulu pendant longtemps s'imposer comme le leader du Maghreb et du Sahel et en même temps du monde arabe et des pays non-alignés. Sa diplomatie entreprenante lui a valu beaucoup de succès à travers le monde. Mais du fait de se concentrer sur son prestige à l'international, l'Algérie a quelque peu sous-estimé le développement interne dont on pensait que la rente procurée par les hydrocarbures suffisait à réaliser le bonheur des Algériens. Basé sur les « industries industrialisantes »⁹, le modèle économique poursuivi au lendemain de l'indépendance n'a pas répondu aux attentes. Le choix de bâtir une économie socialiste visant à réaliser un développement interne autarcique, c'est-à-dire indépendant à l'égard de l'extérieur, n'a pas abouti. Les réformes économiques libérales enclenchées dans les années 80 peinent à ce jour à faire sortir l'économie algérienne de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. De gros efforts sont consentis, depuis les crises des années 80, et de la période actuelle à l'effet de relancer le développement économique tourné vers l'exportation et d'atteindre une certaine autosuffisance dans la production nationale. Des progrès indéniables ont été réalisés comme en témoigne le niveau de vie moyen des ménages algériens.

Cependant, un véritable développement ne doit négliger aucun domaine où l'Algérie dispose d'atouts, à l'instar du tourisme qui demeure un vivier inexploité. Il s'agit de lever les pesanteurs de toutes sortes qui pèsent sur ce secteur en favorisant notamment l'émergence d'une culture

touristique et en repensant une véritable stratégie de développement. Celle-ci ciblerait non seulement les touristes étrangers, mais aussi les touristes nationaux (y compris la diaspora), dont un grand nombre fuit le pays pendant les vacances faute d'infrastructures et de services touristiques adéquats. Un véritable développement est également celui qui place l'homme au centre de toute stratégie économique, que ce soit en tant qu'acteur ou en tant que finalité. Jusqu'ici, des dégâts ont été causés à l'environnement et par conséquent à l'homme lui-même pour avoir négligé cet aspect. L'économie devrait être au service de l'homme et non pas l'inverse¹⁰. L'Algérie accuse un grand retard en la matière, alors que sa nombreuse jeunesse est de plus en plus éduquée et formée. Ces jeunes devraient être à la fois les acteurs et les bénéficiaires du développement et non ses victimes ou ses marginaux. Le salut de l'Algérie passe par la promotion d'une société méritocratique basée sur la valorisation des élites.

Conclusion

Autant la géographie de l'Algérie l'expose à des menaces et des défis notamment sécuritaires, autant elle lui offre des atouts indéniables pour jouer un rôle de premier plan sur les scènes régionale et internationale. Le contexte très tendu à ses frontières avec des pays connaissant de fortes turbulences (Mali, Libye...) constitue une menace pour le pays. Le terrorisme et le crime organisé demeurent les principaux risques. Mais la position géographique stratégique de l'Algérie constitue un atout non négligeable et une ressource inépuisable pour affirmer son leadership régional et se présenter comme un médiateur exceptionnel dans les conflits et un interlocuteur privilégié des grandes puissances en Méditerranée. Maîtriser sa géographie, c'est précisément pouvoir jouer ce rôle tout en réussissant des partenariats équilibrés avec les pays voisins du Maghreb, du Sahel, et de la Méditerranée. C'est donc sur

L'Algérie face aux défis de sécurité et de développement

cette aire géopolitique majeure que les efforts de l'Algérie devraient être concentrés même si la diversification des partenaires économiques et des alliés politiques ne devrait pas être limitée à cette zone.

Sur le plan interne, l'Algérie dispose d'atouts indéniables pour réussir son développement économique et social. Sa géographie, sa démographie et ses richesses naturelles devraient lui permettre, de maîtriser ce développement qui ne peut être autarcique mais avec ses voisins d'abord. L'intelligentsia algérienne y compris diasporique devrait être à l'avant-garde de toute stratégie de sécurisation et de développement national.

Références :

1. L'Algérie avait connu une première crise économique majeure dans la seconde moitié des années 80, suite à la chute vertigineuse des cours mondiaux du pétrole.
2. Rappelons-nous la tentative d'instrumentalisation de la Méditerranée par le pouvoir colonial par un slogan aussi réducteur que « la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris » et qui en dit sur la perception de « mare nostrum » par la France coloniale.
3. Le premier sommet des « 5+5 » était organisé à Rome en 1990 alors qu'il était « 5+4 » avant l'adhésion de Malte en 1991.
4. La Tribune, 24-08-2012.
5. Voir le document de la C.E intitulé « une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation » http://eeas.europa.eu/archives/docs/enp/pdf/pdf/com_11_303_fr.pdf,
6. Le Cercle des économistes en France est un cadre de réflexion fondé en 1992 à l'initiative de Jean Hervé Lorenzi, qui réunit des experts qui interviennent autour des questions économiques et stratégiques.
7. Michele Comelli, de l'Instituto Affari Internazionali. Policy Paper 68 : « Potential and limits of EU policies in the neighbourhood », 19 février 2013.
8. « Le Maghreb avec ou sans l'Europe », est un dossier publié dans la revue l'Année du Maghreb.
9. C'est un modèle de développement économique d'inspiration marxiste défendu par l'économiste français Gérard Destanne De Bernis (1928-2010) et basé sur l'idée que certaines industries (lourdes) peuvent jouer un rôle moteur dans l'économie.
10. Yves Ponroy, le développement de l'homme intégral, Chronique libre, <https://chronique-libre.com>

Bibliographie

1. L'Algérie avait connu une première crise économique majeure dans la seconde moitié des années 80, suite à la chute vertigineuse des cours mondiaux du pétrole.
2. Rappelons-nous la tentative d'instrumentalisation de la Méditerranée par le pouvoir colonial par un slogan aussi réducteur que « la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris » et qui en dit sur la perception de « mare nostrum » par la France coloniale.
3. A. Benantar, UE-Algérie : la puissance normative à l'épreuve des impératifs stratégiques, in A. Benantar (dir.), Europe-Maghreb : Voisinage immédiat, Distanciation stratégique, Ed. Cread (Alger), 2010, p. 321.
4. Le premier sommet des « 5+5 » était organisé à Rome en 1990 alors qu'il était « 5+4 » avant l'adhésion de Malte en 1991.
5. La Tribune, 24-08-2012.
6. Voir le document de la C.E intitulé « une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation » http://eeas.europa.eu/archives/docs/enp/pdf/pdf/com_11_303_fr.pdf,
7. Le Cercle des économistes en France est un cadre de réflexion fondé en 1992 à l'initiative de Jean Hervé Lorenzi, qui réunit des experts qui interviennent autour des questions économiques et stratégiques.
8. Michele Comelli, de l'Instituto Affari Internazionali. Policy Paper 68: « Potential and limits of EU policies in the neighbourhood », 19 février 2013.
9. « Le Maghreb avec ou sans l'Europe », est un dossier publié dans la revue L'Année du Maghreb IX/2013, CNRS Editions.
10. Baghzouz Aomar et al., L'Espace sahélien : quel rôle pour l'Algérie ?, Etude réalisée par le groupe de réflexion sur le Sahel, MAE (IDRI), mars 2015.
11. C'est un modèle de développement économique d'inspiration marxiste défendu par l'économiste français Gérard Destanne De Bernis (1928-2010) et basé sur l'idée que certaines industries (lourdes) peuvent jouer un rôle moteur dans l'économie.
12. Yves Ponroy, le développement de l'homme intégral, Chronique libre, <https://chronique-libre.com>